

Rapport sur le préavis municipal relatif à une demande de crédit de 195'000.- pour la réfection et la remise à niveau du collège Henri Dès

---

La commission composée de Quentin Frick, Christophe Kipfer et du rapporteur, s'est réunie les 8 et 16 mars

Nous remercions Claude Jaggi, syndic et David Romero, municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 28 février 2022
- Comptes communaux 2020, budget 2022

Dans un avenir plus ou moins proche, sur les 18 communes membres de l'ASIGE, seules 3 devraient conserver une école pour tous les degrés du primaire.

La commune de Concise a consenti de gros sacrifices pour offrir cette qualité de vie aux familles qui y résident. Si les nouvelles exigences de l'association devront logiquement être financées sur la durée au moyen des locations payées, l'entretien de l'existant est à la charge du propriétaire, à savoir notre commune.

C'est le prix à payer pour conserver une école à Concise, prix que les locations de l'ASIGE ne couvriront jamais intégralement.

Dans le détail du financement,

(article 3) la commission rappelle que nous disposons d'un fonds de rénovation pour le complexe communal qui se monte à ce jour à CHF 100'000.-

Sans vouloir interférer dans les décisions de gestion de la municipalité, elle demande à ce que l'article 3 du préavis soit amendé en prévoyant également le recours possible au fond de rénovation pour le financement de ces travaux

« ... en totalité par un emprunt auprès ... *ou partiellement par l'utilisation du fonds de rénovation du complexe communal* ou d'utiliser les ... »

(article 4) s'agissant de rénovation et en accord avec l'ASIGE, la durée de l'amortissement doit être réduite à 20 ans. Cette disposition s'inscrit dans la logique du vieillissement du bâtiment, sachant que les mêmes travaux devront être répétés dans 20 ans.

En conclusion, la commission vous recommande d'approuver le préavis présenté.

Pour la commission des finances:

Quentin Frick

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier